

DOSSIER DOCUMENTAIRE « HANDICAP ET CREATION D'ACTIVITE »

DECEMBRE 2009

Créer son propre emploi par le développement d'une activité, ou la reprise d'une entreprise, peut constituer une opportunité d'insertion professionnelle.

La création d'entreprise pour les personnes handicapées répond le plus souvent aux mêmes exigences et démarches que pour une personne valide. Toutefois, certaines aides spécifiques existent pour les personnes en situation de handicap.

Le dossier documentaire est présenté selon l'ordre chronologique de la démarche de la création d'entreprise ou d'activité : exploration de l'idée, confrontation avec le projet personnel, faisabilité, étude de marché, prévisions financières, choix du statut juridique, recherche de financements, mobilisation des aides...

La collecte des documents a été réalisée de septembre 2009 à décembre 2009.

SOMMAIRE DU DOSSIER DOCUMENTAIRE

1. Données de contexte

2. Evaluation / Validation

3. Etude de marché, *business plan*

4. Couveuses et pépinières

5. Statut et démarches

6. Aides financières

7. Assurances

8. Pérennisation

9. En savoir plus : études, autres sites...

1. Données de contexte

Caractéristiques des créateurs d'entreprises

En Ile-de-France, les créateurs d'entreprise sont majoritairement des hommes, âgés en moyenne de 35 à 40 ans, anciens salariés ou demandeurs d'emploi.

Les secteurs d'activité les plus représentés sont la construction et les services aux particuliers pour les moins de 50 ans, les services aux entreprises pour les plus de 50 ans.

Caractéristiques des créateurs d'entreprises handicapés

Les hommes représentent 75% de porteurs de projets en situation de handicap,

12 % sont allocataires du RMI et 42 % demandeurs d'emploi de longue durée,

30 % sont âgés de 50 ans et plus,

50 % ont un niveau de formation égal ou inférieur au niveau V.

75 % des entreprises sont créées dans les secteurs du commerce, des transports et de la construction/BTP.

Les caractéristiques des créateurs d'entreprises

Insee, in : Les créations d'entreprises en Ile-de-France, octobre 2008, 3p.

<http://www.insee.fr>

Rubrique Entreprises/ Démographie des entreprises / les créations d'entreprises en IdF



Observatoire des dispositifs d'insertion des travailleurs handicapés

Bilan annuel 2008 Prachis, 2009, 75p.

<http://www.handipole.org>

rubrique Observatoire / bilan régional



2. Evaluation / Validation

Valider son idée de création passe par une réflexion approfondie sur les fondements du projet et les aspects à prendre en compte avant de se lancer.

Il s'agira notamment d'étudier

- le secteur d'activité concerné
- le produit ou le service
- la clientèle et la concurrence
- le lieu d'implantation
- les atouts du créateur d'entreprise : motivations, aptitudes et potentiels
- les compétences techniques du créateur
- les besoins éventuels de formation complémentaire
- le réseau social du créateur
- les contraintes liées au poste de travail ou à l'activité
- les locaux et l'équipement nécessaire
- le plan de financement
- le statut...

Le programme Cap entreprise du conseil régional associe diagnostic, formation, conseil et suivi. Il s'adresse aux porteurs de projets de création ou de reprise d'entreprise ainsi qu'aux dirigeants d'entreprise créée ou reprise depuis moins de quatre ans.

Valider son idée de création d'entreprise

APCE, 2009, 30 p.

<http://www.apce.com>

rubrique Créateur / Je construis mon projet / Boîte à outils / Guides



Comment s'imaginer créateur d'entreprise. Je bâtis mon projet professionnel

ANPE, guide pour agir, 2007, 20 p.

<http://www.pole-emploi.fr>

rubrique Candidat / Conseils à l'emploi / Des conseils pour vos recherches d'emploi /

Espace créateurs et repreneurs d'entreprise / A consulter



Cap Entreprise. Pour réussir la création, la reprise et le premier développement de votre entreprise.

Conseil Régional d'Ile-de-France, 2009, 6p

Plaquette de présentation du programme Cap entreprise et annuaire des centres de diagnostic d'Ile-de-France.

<http://www.iledefrance.fr>

rubrique Entreprises / créer une entreprise



Divers organismes, l'Agefiph, Pôle emploi, l'APCE, les boutiques de gestion, l'Apfa, les Maisons de l'emploi notamment, proposent des prestations ou ateliers à l'attention des futurs créateurs d'entreprise afin de les aider, en amont de la création, à évaluer la pertinence ou la faisabilité de ce projet et à le monter.

Agefiph



L'Agefiph offre une prestation « création d'activité » consistant notamment en une première appréciation et un accompagnement dans l'élaboration du projet.

<http://www.agefiph.fr>

rubrique Personnes handicapées / Créer votre entreprise

Agence pour la création d'entreprise (APCE)



Site ressource pour les créateurs ou les repreneurs d'entreprise, l'APCE (Agence pour la création d'entreprise, association sous tutelle du ministère en charge des PME), est une mine d'informations pratiques qui accompagne pas à pas le créateur d'entreprise. Chaque étape de la création est suivie dans le détail. Informations sectorielles. Annonces, forums.....

<http://www.apce.com>

rubrique Créateur

Balise



Le rôle de Balise est d'aider le futur créateur à formuler ses idées, préciser son projet et l'orienter vers les structures d'accompagnement nécessaires.

<http://www.reseau-balise.org>

Pôle emploi



<http://www.pole-emploi.fr>

rubrique Vous êtes candidat / tous vos services recherche d'emploi / Candidat – conseils à l'emploi / Espace créateurs et repreneurs d'entreprise

Pôle emploi propose plusieurs prestations spécifiques aux créateurs et repreneurs d'entreprise sous forme d'ateliers :

- « **Créer votre entreprise, pourquoi pas ?** » Cet atelier, en amont du projet, a pour objectif d'apporter une première aide pour la mise en œuvre de ce projet : les étapes et aspects à prendre en compte, les aides possibles, etc.
- « **Organiser votre projet de création ou de reprise d'entreprise** » Cet atelier doit permettre au futur créateur d'acquérir une méthodologie pour organiser son projet de création.
- « **Evaluation en milieu de travail** » Cet atelier a pour objectif de faire le point sur les savoir-faire et de tester le projet sur le terrain.

- **Evaluation préalable à la création ou reprise d'activité (EPCRE)**
Cette prestation a pour objectif de déterminer les points forts et les points faibles du projet, d'étudier sa faisabilité et d'identifier les actions nécessaires à sa poursuite.
- **Prestation Objectif projet création d'entreprise (OPCE)**
Cette prestation peut être réalisée par des prestataires conventionnés (liste des prestataires à voir directement avec Pôle emploi)



Les Boutiques de gestion

Les boutiques de gestion offrent notamment des formations concernant la maîtrise des aspects fiscaux ou financiers, la comptabilité, etc.

<http://www.boutiques-de-gestion.com>



Afpa

L'afpa dispense une formation « gestion pour repreneurs d'entreprise et créateurs » dont l'objectif est d'apporter les connaissances techniques appropriées sur l'entreprise et son environnement, vérifier la faisabilité du projet, et accompagner le créateur dans la construction de son projet.

<http://www.afpa.fr>

rubrique Formations



Chambre des Métiers et de l'Artisanat

La chambre des métiers et de l'artisanat propose une aide à l'évaluation des entreprises artisanales à reprendre.

<http://www.crma-idf.fr>

rubrique Actions économiques



Maisons des Entreprises et de l'Emploi

Les maisons de l'emploi proposent des formations, une aide et un accompagnement au démarrage de la création d'entreprise. Coordonnées des Maisons des entreprises et de l'emploi sur le site de l'Alliance villes emploi.

<http://www.ville-emploi.asso.fr>

rubrique Annuaires



Conseil régional d'Ile-de-France

Méthodologie de la création d'entreprise en 10 points. Point 1 : L'idée. Point 2 : Le projet personnel.

<http://www.creersaboite.fr>

rubrique Les étapes à suivre / Comment créer mon entreprise

3. Etude de marché, *business plan*

Les étapes suivantes vont consister en une étude de marché et un *business plan*.

L'étude de marché est nécessaire pour vérifier l'existence d'un marché, en comprendre le fonctionnement. Elle est une aide pour évaluer la place de la concurrence.

Une étude de marché se décline en différentes étapes pour en connaître les tendances :

- identifier un marché et définir ses tendances (croissance ou déclin, chiffre d'affaires...),
- cibler le public visé (particuliers, entreprises...),
- faire des hypothèses sur le chiffre d'affaires.

Le *business plan* permet de faire le point sur le projet d'activité. Il en fixe les objectifs et définit les besoins de trésorerie nécessaire au démarrage du projet ; il sera par la suite indispensable pour toute recherche de financement, et la recherche d'un lieu d'implantation.

Guide pratique du créateur : les étapes de la création de votre entreprise
APCE, 2009, 50 p.

<http://www.apce.com>

rubrique Créateur / Je construis mon projet / Boîte à outils



Guide du créateur d'entreprise

Direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales, Agence pour la création d'entreprise (APCE), (2008), 86 p.

<http://www.pme.gouv.fr>

rubrique Espace pratique / Publications et études / le guide du créateur



Conseil régional d'Ile-de-France

Méthodologie de la création d'entreprise en 10 points.

Point 3 : L'étude de marché : comment la faire, comment déterminer sa stratégie

<http://www.creersaboite.fr>

rubrique Les étapes à suivre / Comment créer mon entreprise



Agence pour la création d'entreprise (APCE)

L'APCE présente la méthodologie de création d'entreprise étape par étape. Point 3 : l'étude de marché

<http://www.apce.com>

rubrique Créateur / Je construis mon projet



La Chambre de commerce et d'industrie

Les Chambres de commerce et d'industrie accompagnent les porteurs de projets dans leur démarche de création en proposant des formations et des réunions d'information thématique :

Ateliers formation de préparation aux étapes de la création d'entreprise

Module d'information « Votre étude de marché »

Diagnostic individuel

Un site dédié présente les activités des Chambre de commerce et d'industrie en matière de création et reprise d'entreprises

<http://www.entreprendre-en-france.fr>

Plaquette de présentation de l'offre de service de la CCIP aux créateurs

<http://ccip.fr>

rubrique Création d'entreprise / Ai-je le profil et les compétences ?



L'Insee

L'Insee a mis en place sur son site trois dispositifs d'aide pour les créateurs d'activité :

Un outil d'aide à l'implantation locale (Odil) : pour permettre aux créateurs de choisir leur implantation et réaliser une étude de marché

Un système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine), permettant d'établir la faisabilité du projet

Des statistiques structurelles d'entreprises (Alisse) pour établir des comptes prévisionnels

<http://www.insee.fr>

rubrique Accès par public / Entreprises / Vous créez votre entreprise

4. Couveuses et pépinières

Les pépinières d'entreprises offrent tout à la fois des structures d'accueil, un accompagnement et un appui aux porteurs de projets.

La couveuse est une autre structure d'accompagnement du créateur. Elle lui permet de tester son projet en grandeur réelle, de bénéficier également de conseils et d'appuis. L'entrée en couveuse est contractualisée par le contrat d'appui au projet d'entreprise (Cape). Ce contrat permet au créateur de tester son activité tout en gardant son statut antérieur et ses revenus. Il peut également bénéficier d'une couverture sociale. La couveuse assume les responsabilités juridiques liées à l'activité.

Les couveuses et les pépinières sont soutenues par le conseil régional.

Entreprendre autrement en Ile-de-France. Les aides de la Région

Conseil régional d'Ile-de-France, 2009, 16 p.

<http://www.iledefrance.fr>

rubrique Entreprises / L'économie sociale et solidaire / Publication

Ce guide recense les aides spécifiques à l'économie sociale et solidaire : aides financières, accompagnement, aides à l'implantation



Vous créez votre entreprise ? Les pépinières d'entreprises

Conseil régional d'Ile-de-France, janvier 2006, 8 p.

<http://www.iledefrance.fr>

rubrique Entreprises / créer une entreprise

Ce petit guide recense toutes les pépinières d'entreprises de la région Ile-de-France



<http://www.uniondescouveuses.com/>

Le site de l'Union des couveuses d'entreprises : annuaire national des couveuses

5. Statut et démarches

Statut

Il existe plusieurs statuts juridiques pour l'entreprise. Le choix de ce statut aura notamment des conséquences sur le régime de protection sociale du créateur.

Objectif entreprise. 2010. Artisans, industriels et commerçants, professions libérales. Quel statut juridique, quel statut fiscal, quelle protection sociale choisir ?

RSI (Régime social des indépendants), 2009, 128 p.

<http://www.le-rsi.fr>

rubrique Publications / Brochures / Création d'entreprise



Le site du Régime social des indépendants propose un outil d'aide au choix du statut de l'entreprise

<http://www.le-rsi.fr>

rubrique Création d'entreprise / Statut juridique



Une rubrique du site du Greffe du tribunal de commerce dédié à la création d'entreprise détaille les différentes structures juridiques possibles pour le créateur d'entreprise.

<http://www.creeruneentreprise.fr>

rubrique Forme juridique



Pages dédiées à la création d'entreprise sur le site du ministère de l'économie

http://www.minefe.gouv.fr/directions_services/dgefp/profil/createur_entreprise/index.php rubrique Profil – création d'entreprise



L'APCE propose une application simple d'aide au choix du statut de l'entreprise

<http://www.apce.com>

Rubrique Créateur / choisir un statut juridique



sur le site du greffe du tribunal de commerce de Paris on trouve un dossier créateur repreneur avec notamment le financement de projet et le choix du statut juridique

<http://www.greffe-tc-paris.fr>

Démarches administratives

Un certain nombre de formalités doivent être effectuées lors de la création ou de la reprise d'une entreprise : inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce, déclaration auprès des administrations fiscales et sociales...



Le ministère du travail liste les formalités nécessaires à la création d'entreprise.

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr>

rubrique informations pratiques / Droit du travail / création d'entreprise / les immatriculations et déclarations obligatoires



Le ministère de l'économie de l'industrie et de l'emploi propose également un dossier de toutes les démarches administratives à effectuer

<http://www.entreprises.gouv.fr>

rubrique boîte à outils / formalités et télé procédures



Le site du Greffe du tribunal de commerce de Paris donne le détail des formalités à accomplir.

<http://www.greffe-tc-paris.fr>

rubrique Registre du Commerce / Formalités d'immatriculation – entreprise individuelle, création



<http://www.urssaf.fr>

Espace créateur d'entreprise : les aides et les exonérations, le choix du statut juridique, les formalités de création et la réglementation sur le recouvrement des cotisations de sécurité sociale.



<http://www.guichet-entreprises.fr>

Site gouvernemental présentant les réglementations applicables, un annuaire des centres de formalités des entreprises et permettant d'effectuer en ligne les formalités nécessaires à la création de l'entreprise.

6. Aides financières

De nombreuses aides financières peuvent être mobilisables par le porteur de projet : subventions, prêts à moyen ou long terme, prêts d'honneur... Toutefois, les conditions d'octroi de ces aides peuvent dépendre du profil ou de la situation du porteur de projet et de la nature du projet, voire du territoire sur lequel il installe son entreprise.

1) Aides de l'Etat

Dispositif ACCRE

L'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise (ACCRE) est une des mesures du dispositif d'appui à l'initiative économique au bénéfice des demandeurs d'emploi ou personnes handicapées de moins de 30 ans. L'Accre consiste en une exonération des cotisations sociales permettant le maintien, pour une durée déterminée de certains minima sociaux.

L'Accre est cumulable avec d'autres aides de l'état.

Le détail concernant les conditions pour bénéficier du dispositif, ainsi que les formalités à accomplir sont sur le site du ministère du travail :



L'aide aux chômeurs créateurs d'activité ou repreneurs d'une entreprise

Ministère du travail et de la solidarité, mise à jour du dossier : août 2009

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr>

rubrique informations pratiques / Droit du travail - fiches pratiques / création d'entreprise

Dispositif Nacre

Nacre (nouveau dispositif d'accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise) est effectif depuis janvier 2009 et remplace deux aides mises en place par le ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, à savoir le dispositif Eden et les chèques conseils.

Les bénéficiaires du dispositif Nacre sont les mêmes que celles éligibles à l'Accre.

L'accompagnement Nacre se compose de 3 phases :

- Elaboration du dossier par un opérateur d'accompagnement,
- Validation du projet et aide à l'obtention des financements,
- Accompagnement pendant 3 ans.



Le site de la Délégation générale à l'emploi propose des fiches pratiques concernant la création d'entreprise ainsi que les formulaires Cerfa concernant la reprise ou la création d'entreprise

<http://www.dgefp.bercy.gouv.fr>

rubrique Profil : créateur d'entreprise



Un site internet dédié a été mis en place par le ministère du travail en partenariat avec la Caisse des dépôts où se trouve détaillé le dispositif Nacre ; on y trouve également l'annuaire des opérateurs d'accompagnement

<http://www.entreprises.gouv.fr/nacre/>

2) Aides de l'Agefiph

L'Agefiph apporte, sous certaines conditions, des aides et des appuis aux demandeurs handicapés qui créent leur emploi.

Aides financières :

- Une subvention pouvant aller jusqu'à 12 000 € (en complément d'un apport de fonds de 1 525 €)

Autres aides mobilisables :

- Garantie d'emprunt bancaire facilitant l'accès au crédit,
- Aide à l'aménagement des postes de travail, aide à l'accessibilité des lieux de travail, aide humaine à la communication, aides techniques...
- Formation à la gestion pouvant aller jusqu'à 250 heures.

Les aides de l'Agefiph peuvent se cumuler avec les autres aides de l'Etat et des collectivités territoriales. Il faut noter cependant que l'aide à la création d'activité ne peut pas être mobilisable pour les personnes qui ont choisi le statut d'auto-entrepreneur.

Plaquette de présentation synthétique de l'aide à la création d'activité de l'Agefiph

Aide à la création

<http://www.agefiph.fr>

rubrique Personnes handicapées / Créer votre entreprise / Aller plus loin – aides / L'aide à la création d'activité



Handicap et création d'activité. Devenir entrepreneur avec le soutien de l'Agefiph
Agefiph, *Synthèses et pratiques*, n°3, septembre 2000

<http://www.agefiph.fr>

rubrique espace documentaire / type de document : guide – année : 2000





<http://www.agefiph.fr>

rubrique Personnes handicapées / Créer votre entreprise

3) Aides de Pôle emploi

Aide à la reprise ou à la création d'entreprise ou maintien partiel des allocations

Sous certaines conditions, un demandeur d'emploi peut percevoir l'aide à la reprise ou à la création d'entreprise. Cet accompagnement est possible dans la limite des droits aux allocations et pendant une période limitée.

Il peut également continuer à percevoir, sous conditions, une partie de ses allocations pendant la phase de démarrage de l'activité, mais les deux aides ne sont pas cumulables.



<http://www.pole-emploi.fr>

rubrique Vous êtes candidat / Tous vos services recherche d'emploi / les conseils de Pôle emploi / les aides à la recherche d'emploi / les aides à l'embauche / créateurs ou repreneurs d'activité / Vos allocations dans le cas d'une création d'entreprise

4) Autres aides financières

D'autres aides peuvent être mobilisables (Conseil régional, Adie, France active, France initiative...) : prêts d'honneur, microcrédit, aide à l'accès au crédit....

Des fonds de garantie ont été mis en place pour permettre aux porteurs de projets d'accéder à des prêts et garanties bancaires.

Développement économique et social. Les aides régionales

Conseil régional d'Île-de-France, juillet 2009, p. 17-30

<http://www.iledefrance.fr>

rubrique Entreprises / Publication

Aides financières mobilisables



Oséo, l'entreprise des entrepreneurs

Oséo, septembre 2009, 8 p.

Plaquette de présentation de l'offre Oséo

<http://www.oseo.fr>

rubrique Notre mission / Publications / Livrets et brochures



Solutions de financement solidaire. Gamme complète 2009

France Active, 2009, 19 p.

<http://www.franceactive.org>

rubrique Nos solutions de financement



Créateurs. Repreneurs. Réussir votre projet

France Initiative, novembre 2008, 6 p.

<http://www.france-initiative.fr>

rubrique Services aux créateurs

Plaquette de présentation des plateformes France Initiative



Créateurs et repreneurs d'entreprise. Prêt d'honneur et accompagnement, les leviers de votre réussite

France initiative, 2008, 4 p.

<http://www.france-initiative.fr>

rubrique Services aux créateurs / Un prêt d'honneur



Le Conseil régional

Le Conseil régional propose divers dispositifs de financement : Prêts d'honneur, à travers les plates-formes France-Initiative dont l'objectif est de favoriser la création d'entreprise et d'emplois sur un territoire donné (prêts de 800 à 20 000 € remboursables sur 2 à 5 ans), et à travers les associations de prêts d'honneur départementales.

Une aide spécifique a été mise en place pour le soutien aux créateurs d'entreprises demandeurs d'emploi ou bénéficiaires de minima sociaux, accompagnés par l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie).

La région propose également des aides à la reprise d'activité, en particulier avec Oseo.

<http://www.iledefrance.fr>

rubrique Aides régionales



L'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique)

L'ADIE accompagne les créateurs d'entreprise, chômeurs ou allocataires du RSA qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique et peut apporter une aide financière, sous la forme d'un microcrédit pouvant aller jusqu'à 10 000 € ainsi que du prêt de matériel.

<http://www.adie.org>



France active

Cette association aide les personnes en difficulté porteuses de projet en leur proposant, après expertise de la viabilité du projet, un accès au crédit en se portant garant auprès des banques pour aider le créateur d'entreprise à obtenir un prêt bancaire, puis par un soutien grâce à l'appui d'un réseau d'associations locales : les Fonds territoriaux France Active

<http://www.franceactive.org>



France Initiative

France Initiative est un réseau d'associations chacune ayant un territoire d'intervention spécifique qui peuvent aider le porteur de projet à renforcer ses fonds propres par un prêt d'honneur (gratuit et sans garantie personnelle) et à obtenir ainsi un financement bancaire complémentaire ou à avoir accès plus aisément à des dispositifs publics tels que le dispositif Nacre (accompagnement et financement pour les demandeurs d'emploi)

<http://www.france-initiative.fr>



Un site développé par l'Institut supérieur des métiers récapitule l'ensemble des aides régionales ou nationales mobilisables :

<http://www.aides-entreprises.fr>

rubrique Répertoire des aides : recherche par département

7. Assurances

Lors de la création d'une entreprise, il est important de prendre en compte les différents risques en matière de perte d'activité, de maladie ou d'accident.



Entrepreneurs de la cité

La fondation Entrepreneurs de la cité, en partenariat avec l'Agefiph, propose aux créateurs ou repreneurs d'entreprise une micro-assurance, la « Trousse première assurance » comprenant des garanties prévoyance, multirisques professionnels et santé.

La micro-assurance pour ceux qui créent leur emploi. Le guide de l'assuré.

14 p.

<http://www.entrepreneursdelacite.org>



FFSA (Fédération française des sociétés d'assurances)

Le centre de documentation et d'information de l'assurance de la FFSA (Fédération française des sociétés d'assurances) propose de nombreux documents d'information pratique en ligne.

Les risques et les assurances de l'entreprise

FFSA, mars 2009, 4 p.

<http://www.cdia.fr>

rubrique Le centre de documentation et d'information de l'assurance / Les documents CDIA /
Entreprise

Tableau synthétique décrivant les principaux risques auxquels sont exposées les entreprises





Régime social des indépendants

De nombreuses brochures à télécharger concernant la protection sociale ou la prévention des risques professionnels.

Guide : La protection sociale du créateur d'entreprise - Artisan, commerçant, industriel,
mai 2009, 24 p.

<http://www.le-rsi.fr>

rubrique Publications / Brochures / Création d'activité



**Guide : La protection sociale du créateur d'entreprise - profession libérale, hors secteur
médical et paramédical**

janvier 2010, 24 p.

<http://www.le-rsi.fr>

rubrique Publications / Brochures / Création d'activité



8. Pérennisation

Certains facteurs peuvent influencer sur la pérennité des nouvelles entreprises : la zone d'implantation, le secteur, l'expérience professionnelle du créateur, l'accompagnement, les moyens financiers investis. Il faut noter que la pérennité des entreprises créées par des personnes handicapées au chômage atteint, voire dépasse, celles des chômeurs créateurs d'entreprise valides.

Plus de la moitié des entreprises créées au premier semestre 2002 sont encore actives cinq ans après

Julie Roy, Insee Ile-de-France, *Faits et chiffres*, n°20611, juin 2009, 2 p.
<http://www.insee.fr>
rubrique Publications et services / Collections régionales – Ile de France



La pérennité des créations d'établissements

Insee, in : Les créations d'entreprises en Ile-de-France, octobre 2008, 3p.
<http://www.insee.fr>
rubrique Entreprises/ Démographie / les créations d'entreprises en Ile-de-France



Succès et échec de la création d'entreprise par les chômeurs handicapés

Agefiph, *Tendances*, la lettre des études de l'Agefiph, n°11, mars 2008, 4 p.
<http://www.agefiph.fr>
rubrique Espace documentaire



Pérennité des entreprises – Insertion des créateurs

Impact de l'action de l'Adie sur l'insertion des créateurs et leur satisfaction. Etudes

Adie (Association pour le droit à l'initiative économique), 2007, 37 p.
<http://www.adie.org>
rubrique Documentation / les études



Création d'entreprises et emploi : la dynamique sur trois ans

Virginie Fabre, Roselyne Kerjosse, Insee, *Insee Première*, n°1148, juillet 2007, 4 p.
<http://www.insee.fr>
rubrique Publications et services / Collections nationales



Création et pérennisation de l'entreprise de petite taille.

Jacqueline Socquet Clerc Lafont, Journal officiel de la République française, avis et rapports du Conseil économique et social
<http://www.conseil-economique-et-social.fr>
rubrique Travaux et publications / La base documentaire des avis, rapports et études / les publications depuis 1947, 2001, 118 p.



9. En savoir plus : études statistiques

Des études sont menées régulièrement sur le sujet de la création d'entreprise en particulier par l'Insee, la Dares et le Crocis (Centre régional d'observation du commerce, de l'industrie et des services de la CCIP).

On y trouve notamment le détail des chiffres des créations d'activité, ou des défaillances d'entreprise, par secteur d'activité, par département...

L'Insee

l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) met en ligne des études statistiques régulières présentant les séries de conjoncture ainsi que les premiers résultats des enquêtes auprès des entreprises.

Hausse relative des défaillances d'entreprises au 2^{ème} trimestre 2009

C. Drigny-Mériel, Insee Ile-de-France, *Faits et chiffres*, n°214, septembre 2009, 2 p.

<http://www.insee.fr>

rubrique Publications et services / Collections régionales – Ile de France



Créations d'entreprises. 2^{ème} trimestre 2009

Julie Roy, Insee Ile-de-France, *Faits et chiffres*, n°211, juillet 2009, 2 p.

<http://www.insee.fr>

rubrique Publications et services / Collections régionales – Ile de France



Croissance plus faible des créations d'entreprise en 2008

Sergine Tellier, Insee, *Insee Première*, n°1221, janvier 2009, 4 p.

<http://www.insee.fr>

rubrique Publications et services / Collections régionales – Ile de France



Les revenus des entrepreneurs individuels en 2005

Florent Favre, Insee, *Insee Première*, n°1175, février 2008, 4 p.

<http://www.insee.fr>

rubrique Publications et services / Collections régionales – Ile de France



Créer son entreprise : assurer d'abord son propre emploi

Roselyne Kerjosse, Insee, *Insee Première*, n°1167, décembre 2007, 4 p.

<http://www.insee.fr>

rubrique Publications et services / Collections régionales – Ile de France



Reprises et transmission d'entreprises à Paris

Jean Bresner, Olivier Satger, Insee Ile-de-France, *Etudes*, septembre 2009, 100 p.

<http://www.insee.fr>

rubrique Publications et services / Collections régionales – Ile de France / Ouvrages – Documents de travail



Le Crocis

Le Crocis publie, en partenariat avec l'APCE et la CRCIP (Chambre régionale de commerce et d'industrie de Paris), une lettre sur la création d'entreprises en Ile-de-France qui fait le point, notamment, sur le nombre de créations d'entreprises par secteur. Il publie également une lettre sur la transmission d'entreprises.

L'artisanat francilien en perspective

Chambre de métiers et de l'artisanat d'Ile-de-France, septembre 2009, 8 p.

<http://www.crma-idf.fr>

rubrique Publications

résultats de l'enquête semestrielle de la chambre régionale des métiers et de l'artisanat sur ses 145 000 entreprises : conjoncture, activités, effectifs, investissements



La démographie d'entreprises à Paris. Les défaillances

Ccip- Délégation de Paris

<http://www.ccip75.fr>

rubrique Territoire parisien : conjoncture / Le tableau de bord économique



La lettre semestrielle sur la création d'entreprises en Ile de France. 2^{ème} semestre 2008, 4p

Yves Burfin, Crocis, CRCI Paris-Ile-de-France, avril 2009, 4 p.

<http://www.crocis.ccip.fr>

rubrique Nos collections / Publications en partenariat



La lettre sur la transmission d'entreprises en Ile-de-France

Yves Burfin, Crocis, CRCI Paris-Ile-de-France, n°2, janvier 2009, 5 p.

<http://www.crocis.ccip.fr>

rubrique Nos collections / Publications en partenariat



La Dares

La Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) a effectué sur plusieurs années des études statistiques sur le devenir des créateurs d'entreprises ayant bénéficié de l'aide de l'état à travers le dispositif Accre

Les aides aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise en 2006

Catherine Daniel, Dares, Premières informations, Premières synthèses, n°25.2, juin 2008, 5 p.

<http://www.travail.gouv.fr>

rubrique Etudes/Recherche, Statistiques de la Dares / Etudes et recherche / Publications Dares / Premières informations Premières synthèses



Les bénéficiaires de l'ACCRE jugent l'accompagnement à la création d'entreprise : des motifs de satisfaction mais encore des attentes

Catherine Daniel, Dares, Premières informations, Premières synthèses, n°09.2, février 2008, 5 p.

<http://www.travail.gouv.fr>

rubrique Etudes/Recherche, Statistiques de la Dares / Etudes et recherche / Publications Dares / Premières informations Premières synthèses



Le devenir des créateurs d'entreprise bénéficiaires de l'ACCRE en 2004

Catherine Daniel, Dares, Premières informations, Premières synthèses, n°09.1, février 2008, 5 p.

<http://www.travail.gouv.fr>

rubrique Etudes/Recherche, Statistiques de la Dares / Etudes et recherche / Publications Dares / Premières informations Premières synthèses

